



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3114

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT NUCLÉAIRE AU JAPON

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, les dégâts infligés à la centrale de Fukushima au Japon par le tsunami du 11 mars dernier ont tourné à la catastrophe nucléaire de grande ampleur.

Après une première phase où la priorité était naturellement de porter secours aux populations, l'urgence absolue était de maîtriser la situation dans la centrale. Et, concernant cette situation, on a du mal à y voir clair ! Nous savons cependant que, sur le site de Fukushima, il y a six réacteurs nucléaires, dont trois étaient à l'arrêt avant les événements. Les trois autres ont été mis en arrêt d'urgence lors du séisme et du tsunami. Depuis, faute d'alimentation électrique, les circuits habituels de refroidissement ne fonctionnent pas. Le cœur des réacteurs 1, 2 et 3, c'est-à-dire le combustible nucléaire, s'est fortement dégradé. Rien ne permet actuellement de savoir quel est le niveau exact de fusion.

À cette situation, s'ajoute le fait que, pour refroidir les installations, des milliers de mètres cubes d'eau ont été déversés. Cette eau s'est accumulée et il y a maintenant des flaques qui peuvent atteindre un mètre de haut et qui sont extrêmement radioactives.

Apparemment, le point de non-retour, c'est-à-dire celui où le cœur de chaque réacteur fondrait, n'est pas encore atteint. Mais manifestement, TEPCO est complètement dépassé par la situation. Ainsi, son PDG a totalement disparu de la circulation en pleine crise et n'est plus apparu en public depuis le 13 mars dernier ! Le gouvernement japonais lui-même semble complètement dépassé. Nous sommes donc tous convaincus que la situation est extrêmement grave et que la menace nucléaire perdurera des dizaines d'années autour de la centrale.

Par conséquent, monsieur le ministre, alors que des experts d'AREVA et du CEA arrivent à Tokyo, pouvez-vous nous fournir une évaluation précise de la situation à Fukushima et des risques encourus par le Japon et par la planète dans son ensemble ?

Pouvez-vous, enfin, alors que le Président de la République se rendra au Japon demain, nous indiquer les solutions envisagées pour tenter de reprendre le contrôle de la situation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Marcel Rogemont. Et de l'augmentation du prix du gaz !

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Comme vous le savez, monsieur Demilly, le Président de la République sera demain au Japon pour témoigner de notre solidarité. Il le fera en tant que Président de la République, mais aussi en tant que président du G 8 et du G 20.

J'en viens plus précisément à votre question. Au moment où je vous parle, et en fonction des données dont nous disposons, la priorité demeure effectivement le refroidissement des réacteurs 1, 2 et 3, ainsi que des piscines d'entreposage des combustibles. TEPCO avait jusqu'à présent utilisé de l'eau de mer. Désormais, on injecte de l'eau douce dans les réacteurs, ce qui indique une reprise de contrôle partielle. Mais ne nous faisons aucune illusion, la situation reste extrêmement préoccupante, très précaire, et elle le restera tant que les

systèmes de refroidissement n'auront pas été mis en service. Les mesures de radioactivité aux abords de la centrale sont fluctuantes, mais elles restent très élevées, et de l'eau fortement contaminée est présente, comme vous l'avez dit, dans les sous-sols du bâtiment.

La France a mis son savoir-faire à la disposition des autorités japonaises : cinq experts d'AREVA sont aujourd'hui sur place et nous disons en permanence à nos amis japonais, à TEPCO et aux autorités, que l'ensemble de nos industriels, de nos autorités ainsi que le CEA, sont à leur entière disposition pour apporter leur accompagnement.

Pour ce qui nous concerne, nous Français et Européens, notre autorité de sûreté nucléaire est au travail pour établir le cahier des charges de l'audit de sûreté demandé par le Président de la République et par le Premier ministre. Nous nous sommes mis d'accord entre Européens sur la façon dont nous allons piloter cet audit de sûreté que nous voulons européen et à notre voisinage. La France travaille pour que des audits similaires soient faits dans tous les pays qui se sont dotés du nucléaire.

Vous le voyez, monsieur le député, nous voulons un nucléaire civil qui nous paraît indispensable, mais avec un très haut niveau de sûreté et dans une transparence absolue. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3114

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mars 2011